

**ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE**

**ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes**

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

**1 ÈRE ANNÉE**

**CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION – 2018/2019**

**ENTRE :**

**L'ARePTA**

Association régionale pour une thérapie active de Nantes, enregistrée sous  
Le numéro Siret : 412 961 039  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 52 44 02913 44 auprès de la  
préfecture de la Loire Atlantique.  
Représentée par son Président Mr Alain Vallée.

Ci-après désigné « l'Association »

**ET :**

**Nom** - .....

**Prénom** - .....

**Désigné ci-après « le stagiaire »**

**Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles :  
L.6353-3 à L.6353-7 du Code du Travail**

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## Article 1 : Nature de la formation, qualités des formateurs.

L'association ARePTA a pour objet de dispenser des formations de thérapies actives

- . Initiation Hypnose Éricksonienne →  
*(1<sup>ère</sup> année de l'Arepta)*
- . Hypnose Thérapies Brèves Familiales et Thérapies Stratégiques →  
*(2<sup>ème</sup> année de l'Arepta)*
- . Hypnose Thérapies Brèves Familiales et Thérapies Stratégiques →  
*(3<sup>ème</sup> année de l'Arepta)*

Cette formation s'adresse aux professionnels de la relation d'aide. Les formateurs se réservent la possibilité d'exclure de la formation tout stagiaire qui n'aurait pas le minimum de qualités requises pour gérer ce type d'abord psychothérapeutique. La formation d'Hypnose est ouverte aux personnes ayant déjà une pratique de la clinique et de la relation de soin.

**Cette formation est pour les médecins spécialistes ou généralistes, chirurgiens dentiste, psychologues, et à un certain nombre de professions paramédicales notamment infirmier (ères), kinésithérapeutes, sages-femmes.**

Toutes personnes n'exerçant pas une de ces professions sont invitées à un entretien préalable afin de valider leur inscription.

Il sera demandé à chaque nouveau candidat un CV et une lettre de motivation.

Pour assurer cette formation, l'Association ARePTA est nécessairement obligée de recourir aux services de professionnels de la santé formés à ces Thérapies.

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## FORMATEURS

Tous des praticiens expérimentés, leur rôle consiste à assurer l'enseignement de base tel qu'il est défini dans le programme et à être les facilitateurs des nombreux exercices personnels effectués lors de la formation. Nos formateurs “ *les plus habituels* “ ci-dessous.

**Dr Julien Betbèze :** Psychiatre, pédopsychiatre, chef de service du service d'Accueil Familial Thérapeutique de Loire Atlantique (SISMLA), il assure un enseignement au DES de psychiatrie ainsi qu'en Formation Médicale Continue. Il travaille avec des patients psychotiques, addictifs, dépressifs. Il fait de la préparation mentale.

**Dr Liliana Fodoréan :** Docteur en médecine générale, spécialisée en hypnoanalgésie et en tabacologie, travaille dans l'Unité de Psychosomatique et Sevrage Tabagique des Nouvelles Cliniques Nantaises. Ses consultations de médecine générale sont orientées à la prise en charge par l'hypnose de la douleur chronique en collaboration avec l'unité d'évaluation et prise en Charge de la douleur de Catherine de Sienne, Nantes,

**Pierre Jeanne-Julien :** Psychologue clinicien exerçant en cabinet libéral à Nantes. Pratique l'hypnose et les thérapies actives auprès d'une clientèle de jeunes et d'adultes. Conseiller Conjugal et Thérapeute de couples. Président d'honneur de l'ARePTA-Institut Milton Erickson de Nantes.

**Arnaud Zeman :** Psychologue clinicien exerçant en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à Nantes pour enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et de la personnalité. Psychologue en cabinet libéral à Orvault. Praticien de l'hypnose et des thérapies brèves avec enfants, adultes et familles. Secrétaire de l'ARePTA-Institut Milton Erickson de Nantes.

**Dr Emmanuel Malphettes :** Psychiatre des hôpitaux, travaille sur la crise (responsable de l'unité de post-urgence) et sur des pathologies chroniques (responsable d'unité), enseignant auprès de s internes, à la faculté de psychologie, l'école d'infirmière et de sages-femmes et formateur en hypnose.

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

**Dr Wilfrid Martineau** : Psychiatre des hôpitaux, pédopsychiatre, chef de service de psychiatrie au CHU de Nantes. Président d'honneur de l'ARePTA Institut Milton H. Erickson de Nantes. Il assure un enseignement au DES de Psychiatrie ainsi qu'en Formation Médicale Continue. Egalement est, coordinateur du DU d'hypnose médicale de l'université de Nantes. Auteur de nombreux articles et communications, il est un spécialiste de l'intervention de crise et des cas difficiles.

**Dr Alain Vallée** : Ancien psychiatre des hôpitaux, exerçant maintenant en libéral, il a une expérience reconnue de psychothérapeute. Fondateur et président d'honneur de l'ARePTA–Institut Milton Erickson de Nantes, il est aussi chargé d'enseignement au DIU douleur de Nantes, au DU d'hypnose de Montpellier ; il assure également des formations en hypnose et thérapies brèves pour plusieurs instituts francophones. Il est l'auteur de nombreuses communications sur ces sujets.

**Dr Julien Vallée** : psychiatre pour enfants et adolescents à l'hôpital de Cholet, travaille auprès d'adolescents en difficulté ainsi que dans un service de pédiatrie auprès d'enfants présentant des pathologies chroniques.

**Dr Jihad Zeidan** : Docteur en chirurgie dentaire, diplômé de la faculté de chirurgie dentaire de Nantes, travaille en cabinet libéral et utilise dans sa pratique les techniques d'hypnose auprès des patients anxieux, phobiques, enfants et adultes, formateur à l'Arepta, intervenant au DU d'hypnose à la faculté de médecine, intervenant à la faculté de chirurgie dentaire de Nantes sur le thème de l'hypnose. Trésorier de l'Arepta.

**Dr Pascal Hénaff** : Psychiatre des Hôpitaux, responsable d'une unité fermée. Assure des enseignements pour les internes de psychiatrie et au DU D'hypnose de Nantes.

**Une partie de la formation peut être effectuée par un formateur dit “ Invité “, un formateur remplaçant en cas d'indisponibilité d'un autre formateur.**

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## Article 2 : Niveau, durée, lieu et programme de la formation.

Cette formation s’adresse à des professionnels de santé ayant des connaissances suffisantes de par leur exercice professionnel pour pratiquer ensuite l’Hypnose clinique, s’ils le désirent.

Chaque session se compose de trois journées qui débutent à 9h et se termine à 17h.  
(Une pause repas d’1h est prévue).

Le lieu\*, Centre Régional Technique de la Ligue Atlantique de Football au 170, boulevard des Pas Enchantés – 44230 St Sébastien sur Loire.

Possibilité de logement / place. (Tél 02 40 80 75 50)

\* “En cas de nécessité, il peut être modifié“

Le programme se compose donc de 12 journées de 7h de formation, soit un total de 84h de formation pour cette année.

## PROGRAMME

### 1<sup>ère</sup> session

#### **La communication hypnotique et les techniques de base en Hypnose**

##### ***1) Introduction à l'hypnose Ericksonnienne***

##### ***2) Historique et mouvement des idées***

##### Compétences à acquérir :

Histoire de la transe et de l’hypnose  
Les courants d’idées en lien à la philosophie

L’hypnose médicale et thérapeutique au 21 ème siècle

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

- Mesmer et le magnétisme animal
- L'hypnotisme
- Premières utilisations médicales (Braid, Charcot, l'Ecole de Nancy, Freud)
- Premières approches théoriques et recherches expérimentales
- L'approche de Milton Erickson et la nouvelle hypnose.
- Insertion de l'hypnose au sein des approches psychothérapeutiques
- Influence de l'hypnose dans le développement des nouvelles approches psychothérapeutiques

### 3) *Techniques de base*

#### *a) / Langage corporel*

##### Compétences à acquérir :

Apprentissage expérientiel de la bonne distance et du type de relation nécessaire  
Observation des canaux relationnels préférés du patient pour savoir s'y adapter

- Pacing
- Vakog

#### *b) / La posture du thérapeute et la rhétorique hypnotique*

##### Compétences à acquérir :

Savoir utiliser la voix, le rythme, les mots et expressions,  
Savoir utiliser la rhétorique et les modes communicationnels propres à maintenir ou non l'état de transe (suggestions ouvertes, position basse, alternatives illusoires, présuppositions, clivages et langage disjonctif)  
Savoir faire ou ne pas faire des suggestions,  
Savoir éviter les conséquences des perturbations.

##### La situation hypnotique

- L'approche permissive
- Le diagnostic sensoriel
- Le langage non-verbal
- La synchronisation
  
- La position basse du thérapeute
- Le langage du thérapeute (forme et contenu)
- Les présuppositions

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

- Les mots : permissifs
- Les truismes
- Les liens : conjonctions
- Contingences
- Causalités
- Le saupoudrage
- L'utilisation des clivages
- Les suggestions directes et indirectes
- La ratification

## **4) Organisation d'une séance**

### **Compétences à acquérir :**

**Entrer en contact avec le patient**

**Savoir prendre les précautions nécessaires**

**Induire l'état hypnotique par le bon souvenir**

**Maintenir l'état hypnotique**

**Aider le patient à sortir de l'état de transe (le réveil)**

**Accompagner la réassociation après la sortie de transe**

**Faire les vérifications nécessaires pour travailler en sécurité**

- La création du rapport thérapeutique
- La focalisation sensorielle
- L'introduction à la dissociation
- La rétro-action et ses différents modes
- La ré-association
- Le « réveil »
- La vérification

## **5) Hypnoses partielles et idéodynamisme**

### **Compétences à acquérir :**

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

Créer des phénomènes idéomoteurs

Créer une catalepsie du bras

Créer une lévitation du bras

Observer l'état de transe à travers ces phénomènes

Utiliser ces phénomènes comme métaphores ou comme « preuves » irréfutables de l'automatisme du changement

- Catalepsie
- Lévitation du bras

## 2<sup>ème</sup> session

### *1) Posture – Auto Hypnose*

#### **Compétences à acquérir :**

Apprendre l'autohypnose pour soi-même afin de l'enseigner au patient

Connaître les conditions de l'autohypnose utile

Découvrir des moyens simples de faire de l'hypnose par différents sortes de touchers : tapping, patting, contact continu

Utiliser les gestes connotatifs des états émotionnels et les phénomènes spontanés de transe

### *2) Utilisation des phénomènes temporels*

#### **Compétences à acquérir**

Relativisation du temps et de l'espace vécus

Savoir construire et utiliser une « régression en âge »

Savoir construire et utiliser une anticipation positive

Définir la notion de ressource (ce qui manque pour la résolution)

Retrouver des ressources

Construire des ressources



# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

Installer et utiliser des ressources

- Distorsion du temps
- Amnésie
- Hypermnésie
- Régression en âge (passé)
- Anticipation (futur)
- Utilisation et construction de ressources

## 3<sup>ème</sup> session

### Applications pratiques – Techniques spécifiques

#### 1) *Les métaphores thérapeutiques*

#### Compétences à acquérir :

Distinguer métaphores et allégories

Prendre conscience de la valeur métaphorique du langage

Repérer les métaphores apportées par le patient

Savoir les utiliser

Construire des métaphores congruentes et orientées

Savoir utiliser langage et rythmes analogiques

Construire des récits et anecdotes utiles

Savoir utiliser la digression

- Utilité des métaphores en thérapie
- La communication métaphorique (le verbal et le non verbal)
- Le langage analogique
- Construction d'une métaphore
- Caractéristiques d'une métaphore
- Différentes types de métaphores

#### 2) *Hypnose chez l'enfant*

#### Compétences à acquérir :

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

Savoir mieux entrer en contact avec un enfant

Entrer dans le monde de l'enfant

Savoir induire une transe chez un enfant

Savoir construire une métaphore thérapeutique adaptée à un enfant

Apprendre à utiliser des media tels que marionnettes ou le dessin

- **Rappels**

- Spécificités chez l'enfant**

- Apprendre le langage de l'enfant : indices observables, préférences sensorielles

- Mise à jour et spécificités des expériences positives

- Spécificités chez le thérapeute**

- Etablir le contact avec l'enfant en nous

- L'imaginaire et le non-verbal

- L'utilisation du symptôme

- **La métaphore chez l'enfant**

- Mobilisation des ressources inconscientes

- Conflit métaphorique

- Crise métaphorique avec visualisation d'une résolution certaine

- **L'utilisation selon l'âge**

- Marionnettes

- Dessin

- Contes

- Métaphores

- Corps

### *3) Approche psychobiologique d'Ernest Rossi*

#### **Compétences à acquérir :**

Distinguer l'hypnose suggestive et l'hypnose état

Savoir induire une transe selon la méthode de E Rossi ou F Roustang

Savoir l'accompagner et l'utiliser dans différentes situations pratiques

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

- Notion d'hypnose sèche
- Cycle ultradien
- Techniques spécifiques

## 4<sup>ème</sup> session

### **Compétences à acquérir :**

Différencier douleur et souffrance

Savoir analyser l'impact émotionnel de la douleur

Savoir induire une analgésie de la main et apprendre à l'utiliser

Savoir créer un contexte dissocié pour prévenir l'apparition de la douleur aiguë ou d'autre souffrance.

Savoir définir un objectif avec un douloureux chronique ou autre

Savoir construire une séance d'hypnose avec un patient douloureux aigu ou chronique, mais aussi avec de nombreux patients

#### ***1) Douleur et problèmes somatiques***

- Outils hypnotiques dans le travail avec la douleur aiguë et chronique
- Place de l'hypnose dans le traitement de la douleur chronique

#### ***2) Plan de traitement***

- De l'objectif à la solution
- Notion de stratégie

#### ***3) Supervision et débriefing***

### **Article 3 : Les moyens.**

L'ARePTA transmettra avant chaque session un support électronique de la formation effectuée.

“ Sur des modalités respectant l'autonomie pédagogique de nos formateurs “.

De nombreux exercices en petit ou grand groupe seront effectués.

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes  
Siret : 412 961 039 APE : 8559 A  
[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

A l'issue de chaque session, une bibliographie est proposée aux stagiaires.

Une fiche de présence sera signée par chaque stagiaire pour chaque demi-journée.  
Une fiche d'évaluation de la formation sera remplie par les stagiaires à la fin de chaque session.

**A la fin de cette 1<sup>ère</sup> année nous vous demanderons de faire un travail clinique.**  
*(Travail écrit ou autre, mais devra en tous les cas rendre compte de la pratique).*

Condition d'obtention de ce travail pour validation de l'année. Assistance à tous les cours, participation aux exercices proposés, possibilité de rattrapage une année ultérieure.

Une attestation de participation à la formation sera remise au stagiaire par l'ARePTA.

**Conseils !** A l'issue de la formation, les stagiaires pourront comme tout membre de l'ARePTA bénéficier des services apportés par l'association, à savoir :

- Conférences
- Supervisions
- Approfondissement de la pratique....

## Article 4 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit alors en informer l'ARePTA par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## Article 5 : Dispositions financières

**Les frais de bouche, de déplacement et d'hébergement ne sont pas compris dans le prix des sessions et sont à la charge exclusive de chaque stagiaire.**

***Les repas sont proposés sur le lieu de formation. (Le coût est de 13,95 €)***

**Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :**

**Après le délai de rétractation mentionné à l'article 4 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement de 100 €. - Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation.**

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## FINANCEMENT

### *FACTURATION - REGLEMENT*

Cette formation donne lieu à une/ou des facturation(s) que chaque stagiaire peut télécharger & imprimer à l'issue de sa session. **Un chèque de réservation de 100 €** (*libellé à l'ordre de l'ARePTA*) est demandé lors de l'inscription.

Le paiement ne peut être exigé légalement qu'en fin de session.

### *COMPTABILITE*

Comme le prescrit la loi, il est établi une comptabilité autonome de la formation.

### *TARIF*

Nous consulter

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## CALENDRIER – 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE – INITIATION HYPNOSE ERICKSONIENNE

2018 -2019	Groupe A	Groupe B	Groupe C
1 <sup>ère</sup> session	18 / 19 / 20 Octobre 2018	06 / 07 / 08 Déc. 2018	22 / 23 / 24 Octobre 2018
2 <sup>ème</sup> session	22 / 23 / 24 Nov. 2018	21 / 22 / 23 Mars 2019	10 / 11 / 12 Déc. 2018
3 <sup>ème</sup> session	14 / 15 / 16 Mars 2019	09 / 10 / 11 Mai 2019	25 / 26 / 27 Mars 2019
4 <sup>ème</sup> session	16 / 17 / 18 Mai 2019	20 / 21 / 22 Juin 2019	13 / 14 / 15 Mai 2019

### ***HORAIRES***

9 h – 13 heures

14h – 17h

### ***LIEU***

**Centre Régional Technique de la Ligue Atlantique de Football**

170, boulevard des Pas Enchantés - 44235 Saint Sébastien sur Loire

Possibilité de logement sur place (*Tél : 02 40 80 75 50 demander Marie-Christine*)

### ***CONTACTS***

**Secrétariat de l'ARePTA - IMHENA**

**1 rue Eugène Varlin - Les Dorides - 44100 Nantes**

**Tel : 06.14.35.77.75**

**Mail : [secretariat.arepta@gmail.com](mailto:secretariat.arepta@gmail.com)**

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes  
Siret : 412 961 039 APE : 8559 A  
[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## Article 6 : Interruption de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du prestataire de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis.
- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire de 200 euros.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

## Article 7 : Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

à : .....

Le : .....

Le document est consultable sur le site [imhena.com](http://www.imhena.com)

Pour l'ARePTA,

Le Président,  
Dr Alain Vallée

Le Stagiaire,  
(Nom et Prénom)

Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé, bon pour acceptation »

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## Merci de nous retourner :

- *Votre Curriculum Vitae*
- *Une lettre de motivation*
- *Le contrat individuel de formation*
- **Apposer un paraphe sur chaque page & mentionner la date ainsi que votre signature à la page 15.**
- *Un chèque de réservation d'un montant de 100 € à l'ordre de l'ARePTA*

A l'Adresse suivante :

**Secrétariat : Arepta - Imhena**  
**1 - rue Eugène Varlin – « Les Dorides »**  
**44100 Nantes**



# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

## Règlement Intérieur Des formations proposées par l'ARePTA- Institut Milton H. Erickson de Nantes

### ***Préambule***

Le présent règlement a pour objet de préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les stagiaires inscrits dans une des formations proposées par l'ARePTA, dans le but de permettre un fonctionnement régulier des missions d'enseignement.

Ces dispositions sont relatives :

- aux mesures en matière d'hygiène et de sécurité,
- aux règles de fonctionnement des formations
- aux modalités de représentation des stagiaires.

Un exemplaire du présent règlement est remis au stagiaire lors de son inscription. Celui-ci s'engage à en accepter les clauses et à s'y conformer.

### ***Hygiène et sécurité***

Les stagiaires sont invités à prendre connaissance des consignes de sécurité en vigueur dans les différents lieux où se déroulent les formations.

Il est demandé aux stagiaires de respecter les consignes et le matériel de sécurité incendie.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

En cas d'accident, l'ARePTA effectue la déclaration auprès de son assurance dans la mesure où le stagiaire fait connaître sans délai à un responsable de l'enseignement tout accident dont il a été victime sur le lieu de formation. L'ARePTA décline toute responsabilité quant à l'obligation de déclaration si, du fait du stagiaire, aucune information ne lui est communiquée dans les 24 heures suivant l'accident.

En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir le Secrétariat de l'ARePTA dans la journée.

Il incombe au stagiaire d'effectuer lui-même, les formalités de déclaration auprès de son employeur (pour les salariés pris en charge par la formation continue).

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## **Mesures générales**

Il est demandé aux stagiaires de respecter les lieux dans lesquels ils travaillent et le matériel mis éventuellement à leur disposition.

Les stagiaires conservent la responsabilité de leurs objets personnels

## **Règles de fonctionnement**

L'assiduité aux cours est requise pour obtenir une attestation de présence et une reconnaissance de la formation dispensée. Elle est validée par l'émargement (matin et après-midi).

La ponctualité est obligatoire pour un bon déroulement des sessions.

Le stagiaire signe chaque demi-journée la feuille d'émargement indiquant sa présence lors de l'enseignement.

Le paiement s'effectue à chaque session.

Un paiement réduit est accordé aux internes médecins en formation et aux étudiants non salariés et pour les autres étudiants sur étude de leur dossier.

Toute session commencée est due.

Toute absence prévisible devra faire l'objet d'une demande écrite adressée par le stagiaire au secrétariat de l'ARePTA ou au responsable de formation.

L'ARePTA, par la voie de son conseil pédagogique, se réserve le droit de sanctionner une infraction au présent règlement (avertissement, exclusion) ou tout comportement qui nuirait au bon déroulement des formations.

## **Représentation des stagiaires**

Dans chaque année de formation, il est proposé à un stagiaire de représenter le groupe et d'en devenir le délégué pour un an en vue de faciliter les liens avec les enseignants ou le secrétariat de l'ARePTA.

Leur rôle est de faire toute suggestion relative à l'amélioration du déroulement des formations et de présenter toute réclamation individuelle ou collective, relative au déroulement des sessions.

Leur désignation a lieu au début de la formation et donne lieu à une élection s'il y a plusieurs candidatures.

# ASSOCIATION REGIONALE POUR UNE THERAPIE ACTIVE

ARePTA – Institut Milton H. Erickson de Nantes  
1 – rue Eugène Varlin – “ Les Dorides “ 44100 Nantes

Siret : 412 961 039 APE : 8559 A

[www.imhena.com](http://www.imhena.com)

---

## ***Dispositions diverses***

L'ARePTA s'engage à donner au stagiaire la formation conforme au programme qui lui a été remis.

### **« Seuls les organisateurs peuvent filmer et enregistrer les démonstrations cliniques ».**

Une attestation de fin de formation sera délivrée en fin de formation.

Dans le cas où le stagiaire quitte la formation avant le terme prévu, il lui est remis, à sa demande, un certificat de présence attestant la période pendant laquelle il a suivi le stage.

Lorsque le coût de la formation est pris en charge dans le cadre d'une convention, par un organisme tiers, une attestation de présence comprenant le nombre d'heures effectuées et la date de la formation reçue sera fournie aux stagiaires

Au terme des journées de chaque session, une fiche d'évaluation est proposée à chaque stagiaire qui peut la remettre à la fin de la journée au formateur ou l'adresser au secrétariat de l'ARePTA, 1, rue Eugène Varlin – Les Dorides - 44100 Nantes ou au siège de l'ARePTA.

## ***Accueil du public***

Le premier jour de chaque session, le secrétariat de l'ARePTA sera présent pour effectuer les formalités administratives (inscription, coordonnées, information, paiement)

Le stagiaire peut télécharger & imprimer, attestation de présence, facture par le biais du site internet de l'Arepta.

L'ensemble des liaisons entre le stagiaire et le secteur de formation auquel il est inscrit, est assuré par le secrétariat de la formation, joignable téléphoniquement ou par mail et à chaque début de session.

L'inscription au stage vaut adhésion au présent document.